



Procès verbal du jury du Prix de Thèse IFRATH 2010

Le prix à la meilleure thèse: « Sur l'avancement des recherches en sciences et technologies se rapportant aux différents handicaps physiques, sensoriels et cognitifs à fin d'encourager et de promouvoir la recherche dans ce domaine et plus spécifiquement de récompenser les meilleurs travaux doctoraux sur ces sujets. » est accordé par un jury convoqué par l'IFRATH (Institut fédératif de recherche sur les Aides Techniques pour personnes handicapées) en collaboration avec l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Ce jury, composé des membres du Conseil d'administration de l'IFRATH titulaires d'un doctorat, conformément au règlement, après vote sur les deux finalistes, a décidé de diviser le prix en deux :

- 1er prix de thèse IFRATH 2010 doté de 2000 euros à M. Jean Baptiste BERNARD pour sa thèse soutenue en février 2009 à l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II intitulé : "Psychophysique de la lecture en base vision : Simulation de scotome, modélisation et développement d'aides visuelles" dirigée par M. Eric CASTET ;
- 2eme prix de thèse IFRATH 2010 doté de 1000 euros à M. Christophe SAURET pour sa thèse soutenue en mars 2010 à l'Université Blaise Pascal Tours intitulé : " Cinétique et énergétique de la propulsion en fauteuil roulant manuel" dirigée par M. Mariano CID.

Fait à Paris le 2 Décembre 2010

Jaime Lopez Krahe
Président de l'IFRATH